

## EGLISES

# Les Eglises réformées confient leur journal unique aux rédactions existantes

Tags: Conférence des Eglises romandes



Réunie en assemblée générale, la Conférence des Eglises réformées romandes renonce à externaliser la production du titre qui viendra remplacer «Bonne nouvelle» et les «Vie protestante»

Par Joël Burri

Les rédactions actuelles des journaux protestants se sont invitées dans le débat sur la fusion de leurs titres et ont remporté le mandat. En décembre, l'assemblée générale de la Conférence des Eglises réformées romande (CER) avait demandé à l'éditeur spécialisé en publication de collectivités qu'elle avait mandaté de revoir sa copie. Cette annonce a fait l'effet d'un électrochoc: un groupe de travail réunissant des représentants des rédactions et comités des journaux actuels s'est aussi lancé dans la course. Si bien que samedi 13 juin à Martigny, les délégués des Eglises se retrouvaient face à deux projets concurrents.

Les deux visions du futur journal étaient, somme toute, assez semblables: composé de deux cahiers, un premier cahier commun à toute la Suisse romande, proposant un dossier et des articles de fond et un second cahier consacré aux informations locales et à l'agenda des activités paroissiales. Ce dernier se déclinant en 14 éditions régionales différentes, conservant ainsi les 11 régions actuelles de «Bonne nouvelle» sur le canton de Vaud, les deux éditions de «La Vie protestante Neuchâtel-Berne-Jura» et la région couverte par la «Vie protestante» de Genève. Les autres Eglises membres de la CER pourraient se joindre par la suite au projet, ou proposer à leurs membres de s'abonner au seul cahier romand.

L'assemblée a rapidement tranché en faveur du projet «interne» qui réunissait autour de la fondation Visage protestant, editrice de «La Vie protestante» de l'arc jurassien, une large partie du comité de rédaction du titre homonyme genevois et un représentant de Protestinfo. Les délégués craignaient de confier leur projet à une entreprise qui est parue comme assez peu consciente de la complexité et de la diversité du terreau protestant et ont donc choisi de conserver les collaborateurs actuels disposant déjà de solides réseaux de contacts.

## Huit magazines ou dix journaux par an

«Bonne nouvelle» et «La Vie protestante» Neuchâtel-Berne-Jura sont actuellement imprimées sur du papier journal alors que la «Vie protestante» de Genève est proposée sur un papier plus lisse, de type magazine. La question du support s'est donc posée. «Si nous devons renoncer à notre titre, nous devons proposer au Consistoire (organe délibérant de l'EPG –Eglise protestante de Genève), soit un projet bien meilleur, soit un projet bien moins cher!», a insisté Emmanuel Fuchs, président de l'EPG, plaidant donc pour l'option magazine. Mais pour des questions de coûts, cela aurait impliqué de ne garder que huit éditions annuelles, ce qui a été refusé par l'Assemblée.

D'autres questions ont été soulevées: clé de répartition des coûts entre les Eglises et relations à entretenir entre la rédaction et les directions d'Eglise. Pierre Bonanomi, conseiller synodal (membre de l'exécutif) de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel a insisté: «Pour présenter le projet devant le Synode (organe délibérant), nous avons besoin de chiffres fiables pour notre Eglise!» En outre, plusieurs questions se posaient quant aux coûts qui resteraient à charge des Eglises, par exemple le coût de la gestion du fichier d'abonnés et la facturation des abonnements pour les cantons où les paroissiens doivent payer pour leur journal.

## **Ne pas perdre le contrôle**

Par ailleurs, la volonté de garder un contrôle sur la publication et son contenu est présente. «La première chose qui a été mise en avant est la liberté rédactionnelle, déplore Emmanuel Fuchs. Or, le journal est perçu à l'extérieur comme le journal de l'Eglise. Ce qui y est publié est compris comme la position de l'Eglise.» Il ajoute: «Si nous vivons actuellement une lune de miel avec la "Vie protestante", cela n'a pas été toujours le cas!» Pour résoudre ces différentes questions, un groupe de travail sera mis en place pour y répondre d'ici à la prochaine assemblée générale. L'ambition de sortir le nouveau journal fin 2016 – début 2017, pour coïncider avec les festivités des 500 ans de la Réforme en 2017 risque d'être mise à mal.

---